



**CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET)
de Montreux-Veytaux**

Procès-verbal N° 16 – 2021 / 2026

Séance du mercredi 10 mars 2026, 18h30 / 19h40
Maison de Quartier Jaman 8 - Clarens

Ordre du Jour du 10 mars 2026

1. Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025.....	3
1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)	3
2. Mot des directeurs	3
2.1. Situation des établissements	3
2.2. Demi-journée de congé	3
2.3. Intervention sur la journée de l'écolier en 7-8P	3
2.4. Prévisions de la rentrée	4
3. Rapport annuel 2025 du CET	4
3.1. Projet	4
4. Divers	4
4.1. Courriel de M. Müller du 25 février 2026	4
4.1.1 Déprédations aux toilettes et règles (provisoires) concernant les sanitaires à Montreux-Est.....	4
4.1.2 Sécurité routière aux abords des écoles :	4
4.1.3 Camps de ski/polysportif :	5
4.1.4 Observations sur le site du CET :	5
4.2. Règlement futur du CET (suivi)	5
5. Calendrier 2026.....	5

➤ **Sont présent·e·s :**

Groupe 1 Les représentant·e·s des autorités communales :

Mmes	Jacqueline Pellet Christine Chevalley
MM.	Yanick Hess Florian Manzini

**Groupe 2 Les représentant·e·s des professionnels·elle actifs-ves au sein
des Etablissements :**

Mmes	Irène Mauroux Sandrine Boubée
MM.	Philippe Valazza Xavier Désilets

**Groupe 3 Les représentant·e·s des milieux et des organisations concerné·e·s
par la vie des Etablissements :**

Mmes	Claire Clivaz Célia Elison (en alternance avec Mme Sandrine Monis Casasola) Céline Cornaz
MM.	Laurent Molinari Gregory Chiaradia

Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les Etablissements :

Mmes	Myriam Altieri Regina Andrade Géralde Vuissoz Catrine Sutter
M.	Olivier Müller

➤ **Les membres excusé·e·s :**

Mmes	Sandrine Monis Casasola, (en alternance avec Mme Célia Elison), groupe 3 Alexandra Ramser, groupe 1 Coralie Monachon, groupe 4
MM.	Didier Légeret, doyen chargé de direction ou son représentant, groupe 2 Nicolas Büchler, groupe 1 Guillaume Jordan, groupe 2

➤ **Participante et participant avec voix consultative :**

Mme	Floriane Dossin, adjointe responsable du Bureau Communal des Ecoles (BCE)
M.	Simon Smith, chef du service de la cohésion sociale, familles et jeunesse

➤ **Auditeur présent et auditrice excusée :**

M.	Albert Richard, ancien membre du quart parents
Mme	Deborah Kucera, adjointe administrative de la cohésion sociale, familles et jeunesse

Prise du PV : C. Rossetti

Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :

EPSMO	: Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest
EPSME	: Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est
BCE	: Bureau communal des Ecoles
MQJ8	: Maison de Quartier Jaman 8

1. Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025

1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)

Après avoir annoncé les personnes excusées, la Présidente évoque les résultats des élections communales à Montreux. Elle félicite MM. Nicolas Büchler, Olivier Müller et Florian Manzini pour leur élection au Conseil communal, ainsi que M. Yanick Hess pour son accession à la Municipalité. La Présidente souhaite la bienvenue à M. Richard et le remercie de sa présence en tant qu'auditeur.

A la page 5, paragraphe 2, il sera ajouté le lieu (le système permettrait de s'annoncer à Montreux-Est).

2. Mot des directeurs

2.1. Situation des établissements

EPSMO / EPSME

M. Valazza détaille l'organisation de l'enseignement et explique que l'irrégularité des flux d'étudiants a rendu la planification complexe.

M. Hess présente les effectifs pour la rentrée prochaine. Il annonce également le début du chantier face à Gare 33 en avril, prévu pour une durée de deux ans. Une séance d'information est programmée. Pour garantir la sécurité des élèves, le ramassage scolaire sera déplacé devant la gare. Enfin, les horaires du secondaire seront ajustés pour s'adapter aux contraintes des travaux.

A la demande de M. Müller, M. Hess précise que les informations relatives aux camps de Montreux-Est sont publiées en début d'année sur le site internet de l'établissement et sur l'intranet (Teamup). Afin de garantir une communication homogène et précoce par les maîtres de classe, le conseil de direction interviendra pour unifier les pratiques. Mme Mauroux ajoute qu'un feuillet informatif est systématiquement distribué en classe un mois avant le départ, palliant ainsi les défauts de transmission constatés dans certaines classes.

En ce qui concerne l'organisation du conseil de direction de l'EPSME, aucun changement n'est à signaler pour le moment.

M. Valazza annonce les futurs travaux à Vinet (enveloppe thermique) qui débiteront durant les vacances d'été. Une séance de communication sera organisée pour les enseignants et la population. Un projet de rénovation du préau de Chailly aura également lieu. Vu l'envergure des travaux, ce projet risque d'être reporté à l'année prochaine.

2.2. Demi-journée de congé

Les deux établissements étudient une harmonisation pour la prochaine législature. L'objectif est que le CET accorde une seconde demi-journée de congé le vendredi après-midi des promotions. Sans demander de prise de position formelle immédiate, les directeurs souhaitent fixer une date précise dès la rentrée. Ce fonctionnement, déjà adopté par la majorité des établissements (congés le mercredi avant l'Ascension et le dernier vendredi de l'année), est envisagé comme une projection pour le prochain mandat. Mme Altieri craint que l'absence de permanence ne pose problème aux parents qui travaillent. Tandis que Mme Sutter insiste sur l'importance d'anticiper les vacances dans l'intérêt des enfants, Mme Andrade rappelle que l'école ne doit pas être confondue avec une garderie.

Suite aux divers échanges, le report de cette demande de demi-journée le vendredi après-midi à la prochaine législature est acté.

2.3. Intervention sur la journée de l'écolier en 7-8P

Relevant de la compétence du CET, une réflexion est en cours à Montreux-Ouest pour décaler l'horaire de début des cours. Cette initiative répond aux besoins biologiques des adolescents et préadolescents, pour qui le réveil matinal s'avère particulièrement ardu. Le projet prévoit de décaler le début des cours à 8h30, contre 7h42 actuellement (voir document en annexe). L'établissement souhaite systématiser cet horaire pour les classes de 7P-8P. Pour les 9P, l'application reste maximale mais dépend de la disponibilité des salles spéciales. Les cours se dérouleraient de 8h30 à 12h00, puis de 13h30 et à 15h45.

Ce changement permet de passer de la structure actuelle (5 périodes le matin / 2 périodes l'après-midi) à une répartition plus équilibrée de 4 périodes le matin et 3 périodes l'après-midi. Mme Sutter approuve cette répartition et s'enquiert de sa cohérence avec les horaires du sport scolaire facultatif (SSF). M. Valazza confirme que le bureau communal des Écoles (BCE) a été consulté sur ce point.

La Présidente indique que le SSF devrait s'harmoniser avec la pause de midi. M. Valazza précise que des ajustements seront nécessaires, comme pour les devoirs surveillés et les cantines scolaires.

M. Valazza indique que l'expérimentation menée auprès des 7P-8P a pour objectif final d'instaurer une rentrée à 8h30 et une reprise à 13h30 pour toutes les classes primaires. La Présidente souligne que cela peut avoir un impact sur les unités d'accueil pour écoliers qui peuvent être davantage sollicitées.

A Montreux-Est, l'établissement n'a pas la capacité de commencer les cours à 8h30 pour des raisons d'organisation des salles spéciales (salles de gymnastique, attente de la construction d'une salle triple).

Mme Dossin précise que pour les restaurants scolaires et l'animation jeunesse, ce nouvel horaire a été plus que bien accueilli et sera bénéfique pour les enfants en raccourcissant leur temps d'attente dans la cour avant la reprise des cours.

La Présidente soumet l'horaire proposé au vote. Avec un avis défavorable, une abstention et une majorité de voix favorables, la proposition est adoptée. Elle invite les directions des écoles à poursuivre la mise en œuvre en ce sens.

2.4. Prévisions de la rentrée

M. Valazza confirme la stabilité du nombre de classes.

3. Rapport annuel 2025 du CET

3.1. Projet

La Présidente passe en revue le rapport annuel 2025 du CET. Une modification sera apportée au mot « Etablissements ». Ce document sera publié sur le site communal.

4. Divers

4.1. Courriel de M. Müller du 25 février 2026

4.1.1 Déprédations aux toilettes et règles (provisaires) concernant les sanitaires à Montreux-Est

M. Hess indique que le dispositif instauré en début d'année porte ses fruits, aucune nouvelle dégradation n'ayant été relevée. La conférence des maîtres de Gare 33 a validé ces règles, qui resteront inchangées pour la rentrée d'août 2026. M. Müller signale des disparités d'application entre les enseignants. Il souligne également un déficit d'information pour les nouveaux élèves n'ayant pas reçu la communication de juin.

En réponse, M. Hess s'engage à uniformiser les pratiques et à s'assurer que les 160 enseignants concernés soient formellement briefés.

4.1.2 Sécurité routière aux abords des écoles :

En raison des travaux prévus ce printemps, les itinéraires empruntés par les élèves seront modifiés ; le balisage du chantier précisera les nouveaux accès des élèves. La Présidente confirme l'aménagement futur d'une zone 30, dont la procédure de mise en œuvre a déjà été initiée jusqu'à Etraz.

M. Müller réitère ses craintes concernant la dangerosité des passages pour piétons aux abords du collège d'Etraz. La Présidente invite M. Müller à signaler à nouveau ces dangers à Police Riviera.

La Présidente spécifie qu'un plan de Mobilité scolaire a été réalisé et des améliorations ont été faites. Mme Andrade suggère de signaler à Police Riviera que de jeunes élèves fréquentent le secteur d'Etraz. Les petits enfants sont le plus susceptibles de s'élancer sur un passage piéton sans regarder. La présence policière sur un des passages piétons n'est pas suffisante. Des améliorations devraient être faites. La Présidente prend note qu'aux abords du collège d'Etraz, il est nécessaire de revoir la situation.

Police Riviera en sera tenue informée et recevra une copie de ce procès-verbal pour sensibilisation.

4.1.3 Camps de ski/polysportif :

Suite à la demande de M. Müller concernant la transmission anticipée des informations sur les camps, M. Hess précise que le calendrier est établi par M. Désilets. Une fois fixées, les dates sont publiées sur les sites internet et intranet de l'établissement. La direction se charge ensuite de réaliser le flyer informatif. M. Valazza prend note de la nécessité d'optimiser la communication relative à ces échéances.

Mme Andrade aborde la question de la communication, opposant l'approche de Montreux-Ouest, basée sur l'envoi de documentation, à celle de Montreux-Est, qui privilégie le support numérique via son site internet. Elle préconise un rappel ou un rôle d'assistance auprès des familles en début d'année afin de généraliser l'usage du site internet comme source d'information principale. L'information est spécifiée par Mme Mauroux sur la carte d'admission reçue par tous au début de juillet. Elle souligne également que toutes les informations sur le site sont doublées par une information en papier ou par un email envoyé aux parents.

M. Hess précise qu'aucun camp n'a été annulé par manque de motivation ou de disponibilité du corps enseignant.

4.1.4 Observations sur le site du CET :

Le site du CET a été mis à jour.

4.2. Règlement futur du CET (suivi)

La Présidente avait suggéré d'apporter des modifications, mais aucune nouvelle proposition n'a été transmise depuis la dernière séance de la CET. Le futur règlement sera donc finalisé lors de la prochaine législature. Il sera soumis au Canton, puis aux deux Conseils communaux. En attendant, le règlement actuel reste en vigueur.

Mme Vuissoz s'interroge sur les modalités des devoirs transmis par QR code au secondaire, car elle souhaite différer l'usage du téléphone portable chez les enfants. La Présidente invite les directeurs à éventuellement réaliser un sondage interne au sein de leurs établissements en vue d'un échange au prochain CET. M. Valazza précise que si l'usage du téléphone portable est envisageable à des fins pédagogiques, la pratique des devoirs via QR code lui est inconnue et ne s'applique pas à Montreux. Le Département reste sur sa ligne de conduite.

Suite à son intervention au CET, M. Chiaradia a contacté l'Université Populaire de Vevey afin de présenter un projet d'initiation à l'informatique pour les débutants, comme les personnes âgées. Il collabore également avec M. Boukhaf, coordinateur de la MQJ8, pour planifier une conférence sur l'intelligence artificielle. La Présidente précise que cette mesure s'adresse à tous les publics et ne relève pas directement de la compétence du CET.

A l'initiative de M. Chiaradia, un projet de visite guidée des fresques de Montreux est proposé aux directions des écoles, afin de transmettre ce patrimoine urbain aux élèves. La Présidente lui suggère de rédiger une proposition formelle en vue d'une soumission aux directeurs. M. Désilets indique que des activités culturelles sont prévues dans chaque établissement et que la commission dédiée est convoquée semestriellement par le Bureau communal des Ecoles (BCE). Mme Dossin invite M. Chiaradia à soumettre le compte-rendu au BCE. Mme Chevalley mentionne l'existence d'un sentier des tags à Veytaux., réalisé par l'association Chromatix et d'autres graffeurs. L'idée serait de valoriser ce projet, mais cela nécessite d'identifier les bons interlocuteurs.

5. Calendrier 2026

Les prochaines séances ont lieu à la Maison de Quartier Jaman 8 le :

- jeudi 4 juin 2026 à 18h30 - jeudi 10 septembre 2026 à 18h30 - mercredi 18 novembre 2026 à 18h30.

Annexes : - Journée de l'écolier 7P et 8P
- Courriel de M. Müller du 25 février 2026
- Projet du rapport annuel 2025 du Conseil d'Etablissements de Montreux-Veytaux

Diffusion de ce procès-verbal : - Membres du CET
- La Municipalité pour information
- Suite à la validation par le CET sur le site internet communal

Journée de l'écolier 7P et 8P

Année scolaire 2025-26

Début de cours	7h42	Période 1
		Période 2
		Période 3
		Période 4
Fin des cours	11h57	Période 5

Début des cours	14h15	Période 6
Fin des cours	15h45	Période 7

Année scolaire 2026-27

Début de cours	8h30	Période 1
		Période 2
		Période 3
Fin des cours	12h00	Période 4

Début de cours	13h30	Période 5
		Période 6
Fin des cours	15h45	Période 7

**CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET)
de Montreux-Veytaux**

Courriel de M. Olivier Müller du 25 février 2026

Bonjour et merci pour l'ordre du jour modifié.

En vue de la séance du 10 mars prochain, je souhaiterais ajouter les points suivants :

1) Déprédations aux toilettes et règles (provisoires) concernant les sanitaires à Montreux-Est :

- Des nouvelles déprédations ont-elles été constatées ?
- Qu'en sera-t-il à la rentrée scolaire d'août 2026 : Ces règles extraordinaires seront-elles abrogées ?

2) Sécurité routière aux abords des écoles : (voir notamment le sondage concernant la sécurité routière aux abords des écoles : Résultats & analyse établi par le CET - 1/4 parents du 07/06/2023)

- Quelles mesures d'amélioration concrètes sont prévues à court et moyen terme ?
- Réduction de vitesse ?
- Panneaux clignotants vers certains passages piétons (Je pense à Etraz) ?

3) Camps de ski/polysportif:

- Est-il possible de transmettre les informations nécessaires (confirmation, lieu, organisation, dates, etc.) aux parents suffisamment à l'avance ? Avant Noël ?
- Est-ce qu'il y a des classes qui ne bénéficient pas de camps en raison de l'absence de volonté/possibilités de leurs enseignants ou enseignantes ?

4) Observations sur le site du CET: les PV ne sont pas à jour (dernier PV publié: 4 février 2025)

Meilleures salutations,

Olivier Müller



COMMUNE DE
MONTREUX



Rapport annuel

du

Conseil d'Etablissements

de Montreux-Veytaux

Sommaire

1. Préambule	2
2. Rapport de la Présidente.....	2
3. Composition et calendrier du Conseil d'Etablissements de Montreux-Veytaux	3



Rapport annuel du Conseil d'Établissements de Montreux-Veytaux

1. Préambule

Le Conseil d'Établissements (CET) de Montreux-Veytaux est une instance essentielle, réunissant représentants des autorités communales, parents d'élèves, enseignants et membres de la société civile. Son rôle est de favoriser le dialogue et la collaboration entre tous les acteurs impliqués dans la vie scolaire, afin de créer un environnement éducatif harmonieux et propice à l'épanouissement des élèves.

Au cours de l'année 2025, le CET a poursuivi ses efforts pour renforcer les liens entre l'école et la communauté, en mettant en œuvre diverses initiatives visant à améliorer la qualité de l'enseignement, le bien-être des élèves ainsi que la communication avec les différentes instances.

2. Rapport de la Présidente

L'année 2025 a été marquée par une dynamique positive au sein du Conseil d'Établissements de Montreux-Veytaux. Grâce à l'engagement de chacun·e, plusieurs thématiques importantes ont pu être abordées et discutées lors de nos séances.

Éléments clés des séances tenues en 2025

Les procès-verbaux des séances ont mis en lumière plusieurs points importants :

- Harcèlement scolaire - Méthode de la préoccupation partagée (MPP)
- Situation des bibliothèques scolaires
- Présentation des actions de préventions PSPS mises en place dans les établissements
- Relation CET et le conseil des délégué·e·s
- Déprédations dans les bâtiments scolaires (toilettes)
- Aménagement des cours de récréation des collèves
- Présentation du projet « Correspondance » mettant en relation des élèves de l'EPSMO et des élèves du Cameroun du même âge
- Validation du Tribunal fédéral pour la construction de l'extension scolaire débutant en été 2026 pour 14 nouvelles salles
- Modification du règlement du CET et validation par le Canton
- Règles de vie des EPS

Fort de cette dynamique collaborative, le CET se fixe pour objectif de poursuivre sur cette voie en 2026, en continuant de renforcer les synergies entre ses membres. Je suis convaincue que la réussite et l'épanouissement de nos élèves reposent sur cette capacité à travailler ensemble dans un esprit d'entraide et de co-construction.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des membres du Conseil d'Établissements, au corps enseignant, aux parents et aux élèves pour leur dévouement et leur collaboration tout au long de l'année avec une envie commune de faire avancer nos projets.

3. Composition et calendrier du Conseil d'Etablissements de Montreux-Veytaux

La composition détaillée de l'ensemble des membres ainsi que le calendrier des séances tenues en 2025 sont annexés au présent rapport.

Annexes au présent rapport annuel :

- Membres du Conseil d'Etablissements de Montreux-Veytaux avec fonction au 31.12.2025
- Calendrier des séances

Diffusion de ce rapport annuel :

- Membres du XXXXXX
- XXXXX
- XXXX

Diverses abréviations potentiellement utilisées dans ce rapport annuel :

EPSMO	: Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest
EPSME	: Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est
SSF	: Sport scolaire facultatif
TSHM	: Travailleur social hors murs
MPP	: Méthode de la préoccupation partagée
Unité PSPS	: Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire
BCE	: Bureau communal des Ecoles



COMMUNE DE
MONTREUX



COMPOSITION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET)

Autorités communales	Fonctions
Mme Jacqueline Pellet	Conseillère municipale, en charge des écoles de la Commune de Montreux de Montreux et Présidente
Mme Christine Chevalley	Syndique de Veytaux, en charge des écoles, Vice-présidente
M. Yanick Hess	Conseiller Communal (désigné le 8 septembre 2021 par le Conseil communal de Montreux)
Mme Alexandra Ramser	Conseillère communale (désignée le 13 septembre 2021 par le Conseil communal de Veytaux)
M. Nicolas Büchler	Conseiller communal (désigné le 8 septembre 2021 par le Conseil communal de Montreux)
M. Florian Manzini	Conseiller communal (désigné le 8 septembre 2021 par le Conseil communal de Montreux)
Professionnels (elles) actifs au sein des établissements	Fonctions
M. Didier Légeret	Doyen chargé de direction ou son représentant
M. Philippe Valazza	Directeur de l'EPS Montreux-Ouest
Mme Irène Mauroux	Secrétaire à l'EPS Montreux-Est
M. Guillaume Jordan	Enseignant à l'EPS Montreux-Ouest
M. Xavier Désilets	Enseignant à l'EPS Montreux-Ouest
Mme Sandrine Boubée	Enseignante à l'EPS Montreux-Est
Société civile	Fonctions
M. Gregory Chiaradia	Président de l'Association Chromatix
M. Laurent Molinari	Président du club de basket du Montreux Jazzers et entraîneur
Mme Célia Elison Mme Sandrine Monis Casasola	Conseillères Ecole - Famille - en alternance
Mme Céline Cornaz	Association du Passeport Vacances
Mme Claire Clivaz	Pasteure représentant la Table ronde œcuménique
Parents d'élèves fréquentant les établissements	Fonctions
Mme Myriam Altieri	Parent d'élève
Mme Catrine Sutter	Parent d'élève
Mme Coralie Monachon	Parent d'élève
M. Olivier Müller	Parent d'élève
Mme Géralde Vuissoz	Parent d'élève
Mme Régina Andrade	Parent d'élève
Participante et participant avec voix consultative	Fonctions
Mme Floriane Dossin	Adjointe responsable du Bureau Communal des Ecoles (BCE)
M. Simon Smith	Chef de service de la cohésion sociale, familles et jeunesse

LISTE DES MEMBRES (24 membres) avec fonction



COMMUNE DE
MONTREUX



CALENDRIER DES SEANCES

Date	Lieu de la séance
4 février 2025	Maison de Quartier Jaman 8 – Clarens
17 septembre 2025	Maison de Quartier Jaman 8 – Clarens
17 décembre 2025	Maison de Quartier Jaman 8 – Clarens